

 <p>ACADÉMIE DE NANCY-METZ <small>Littérature Éducation Pédagogie</small></p>	<p>Divisions des examens et concours</p> <p>Courriel : ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr</p>	<p>ANNEXE 1 NOTICE EXPLICATIVE</p> <p>DEMANDE D'AMENAGEMENTS DES EPREUVES D'EXAMEN</p>
<p>Demande d'aménagements des épreuves d'examen via l'application « INCLUSCOL »</p>		
<p>SAISIE DE LA DEMANDE</p>	<p>Du lundi 15 novembre 2021 - 12h00 au vendredi 10 décembre 2021 - 17h00</p>	
<p>ACCES A L'APPLICATION</p>	<p>L'accès à l'application « INCLUSCOL » s'effectue via l'adresse : https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol Le candidat ou un de ses représentants légaux se connecte via EduConnect</p>	
<p>ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE PAR LE CANDIDAT</p>	<p>Une fois sa demande validée, le candidat reçoit la confirmation de sa demande d'aménagements des épreuves d'examen à l'adresse de messagerie qu'il a renseignée</p>	
<p>PIECES DEMANDEES</p>	<p>2 cas de figure :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le candidat dispose d'un PAI, PPS ou PAP et les aménagements de sa scolarité correspondent à ses besoins en matière d'examen : <ul style="list-style-type: none"> → Seul le récapitulatif de la demande d'aménagements signé par le candidat ou son représentant légal si le candidat est mineur est à remettre au chef d'établissement Le récapitulatif est conservé au sein de l'établissement 2. <ol style="list-style-type: none"> 2a. Le candidat ne dispose pas d'aménagements sur le temps scolaire 2b. Le candidat dispose d'aménagements sur le temps scolaire (PAI, PPS, PAP) qui ne correspondent pas entièrement à ses besoins en matière d'examen <p>Les pièces ci-dessous précisées sont demandées au candidat et transmises dès réception par le chef d'établissement au rectorat :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le récapitulatif de la demande d'aménagements signé par le candidat ou son représentant légal si le candidat est mineur → Les pièces médicales sous pli confidentiel → Un exemplaire du PAI, PPS ou PAP → La copie des éventuelles précédentes décisions d'aménagements accordées au candidat <p>à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">Rectorat de l'académie de Nancy – Metz Division des Examens et Concours Chargée de mission Aménagements 2, rue Philippe de Gueldre - CO n°30013 54035 NANCY CEDEX</p> 	